

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD  
3175 14th AVENUE, UNIT 1  
MARKHAM; ONTARIO; L3R 0H1  
CANADA

**PRODUIT: SECCTO destructeur d'insectes rampants résiduel et de contact**

**Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT..... Brodi Specialty Products Ltd.  
3175 14th Avenue, Unit 1  
Markham,  
Ontario  
Canada  
L3R 0H1  
905-475-6084  
NOM DE PRODUIT..... SECCTO destructeur d'insectes rampants résiduel et de contact  
FAMILLE CHIMIQUE..... D-TRANS ALLETHRIN/PERMETHRINE/MGK264.  
POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.  
FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.  
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... SECCTO destructeur d'insectes rampants résiduel et de contact  
USAGE DE PRODUIT..... INSECTICIDE.  
LIVRE DE FORMULA/LAB #..... F 04-006.

**Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS**

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
D-TRANS ALLETHRIN	0.050	NOT AVAILABLE	28057-48-9	875 mg/kg RAT - ORALE	2.51 mg/l of air RAT - INHAL
PERMETHRINE	0.2	NOT AVAILABLE	52645-53-1	>2500 mg/kg RAT - ORALE	NON DISPONIBLE
BICYCLOHEPTENE OCTYL DICARBOXYDE NORMAL	0.250	NON DISPONIBLE	113-48-4	4980 mg/m3 RAT - ORALE	4080 mg/L RAT - INHAL
ISOBUTANE	7-15	1000 ppm	75-28-5	NON APPLICABLE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL
PROPANE	1-5	1000 ppm	74-98-6	NON APPLICABLE	NON DISPONIBLE

**Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS**

VOIE DE PENETRATION  
INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES  
FAIBLESSES.  
INHALATION AIGUE..... IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.  
CONTACT AVEC LES YEUX..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.  
ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT.  
CONTACT AVEC LA PEAU..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.  
EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.  
EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.  
LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

**Section 04: PREMIER SOINS**

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15  
MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE  
A L'EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION:  
NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... NON DISPONIBLE.  
PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR  
LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE  
L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE  
AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.  
INFLAMMABILITE..... AUCUN UN PRODUIT INFLAMMABLE (SELON DES REGLEMENTS CANADIENS D'AEROSOL).  
SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.  
MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.  
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... MELANGE D'HYDROCARBURE = 6.5 APPROX.  
(% VOLUME)  
SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE..... HYDROCARBURE = 0.6 APPROX.  
(% VOLUME)  
DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.  
SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE.  
SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.  
PRODUITS DE COMBUSTION  
DANGEREUX..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA  
COMBUSTION EST INCOMPLETE.  
PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL  
EST CLASSEE COMME:..... 0 cm.  
RETOUR DE FLAMME..... NON.  
POINT D'ECLAIR (C), VASE CLOS DE ..... NON DISPONIBLE.  
TAGLIABUE(CONCENTRE)

**PRODUIT: SECCTO destructeur d'insectes rampants résiduel et de contact****Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL**

PROCÉDURES DE NETTOYAGE ..... ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT INERTE ET  
 FUITE/DEVERSEMENT ..... DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ÉTINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS.  
 AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.

**Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.  
 CONTROLES D'INGENIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON  
 CONTINUE.  
 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA ..... RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE D'EXCEDE PAS  
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE ..... 50 DEG C.  
 MATIERES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

**Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL**

GANTS/TYPE..... PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.  
 RESPIRATOIRE/TYPE..... LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER  
 UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.  
 YEUX/TYPE..... VERRES DE SECURITE.  
 CHAUSSURES/TYPE..... PAS NORMALEMENT REQUIS.  
 AUTRE/TYPE..... NON REQUIS(E).

**Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ETAT PHYSIQUE..... AEROSOL.  
 APPARENCE..... \*NO TRANSLATION AVAILABLE\*.  
 ODEUR..... INSECTICIDE.  
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.  
 PRESSION DE VAPEUR(PSIG)(AER)..... 45-60.  
 @ 20 C  
 POINT D'EBULLITION..... approx. 100.  
 TAUX D'EVAPORATION..... PLUS DE 1.  
 ACETATE DE BUTYLE NORMALE  
 DENSITE DE VAPEUR (AIR=1)..... PLUS DE 1.  
 (PAR POIDS)  
 SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C)..... 96-97.  
 pH..... 8.6-9.5.  
 DENSITE (LIQUIDE)..... 0.99-1.03.  
 COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE..... NON DISPONIBLE.  
 POINT DE CONGELATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.  
 % DE LA VOLATILITE DE AEROSOL..... 97-98.  
 (PAR POIDS)  
 DENSITE (AEROSOL)..... 0.89-0.93.  
 % DE LA VOC DE AEROSOL (w/w)..... 18-19.

**Section 10: STABILITE ET REACTIVITE**

PRODUITS DANGEREUX DE  
 DECOMPOSITION..... VAPEURS ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA  
 COMBUSTION EST INCOMPLETE.  
 STABLE CHIMIQUEMENT:  
 OUI..... SOUS DES CONDITIONS NORMALES.  
 NON, QUELLES CONDITIONS?..... NON APPLICABLE.  
 COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.  
 NO, LESQUELLES?..... OXYDANTS PUISSANTS.  
 REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?.... NON APPLICABLE.  
 RISQUE DE POLYMERISATION DANGEREUSE.. NE SE PRODUIRA PAS.

**Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE**

EFFETS DE REPRODUCTION..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA  
 REPRODUCTION N'EST PRESUME.  
 IRRITATION DU PRODUIT..... IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.  
 CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT.. INCONNU(E).  
 CANCEROGENICITE DU PRODUIT..... LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME  
 CANCEROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS  
 REGLEMENTES COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH  
 ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ETE EVALUES PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE  
 RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF  
 GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).  
 TERATOGENESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST  
 PRESUME.  
 MUTAGENESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST  
 PRESUME.

**PRODUIT: SECCTO destructeur d'insectes rampants résiduel et de contact****Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUE**

ENVIROMENTAL..... NON DISPONIBLE.

**Section 13: DECHETS**

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

**Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT**CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN1950, CLASS 2.1).  
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.**Section 15: LEGISLATION****RÈGLEMENTS CANADIENS**CLASSIFICATION SIMDUT..... NON RÉGLÉ PAR WHMIS.  
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 1.  
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Enviromental)..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMISTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.**RÈGLEMENTS U.S.**NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 2 HASARD MOYEN.  
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.  
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.  
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE  
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 1.  
L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT CONTIENT LES SUBSTANCES SUIVANTES SUJET AUX CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DU TITRE III DES AMENDEMENTS DE SUPERFUND ET DE L'ACTE DE REAUTHORIZATION DE LA PARTIE 372 DE 1986 ET 40 CFR : CAS # :  
NOMMÉ CHIMIQUE : \*52645-53-1 PERMETHRIN.  
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.  
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des)..... TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA.  
VOC (w/w%)..... TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.  
18-19.**Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS**NOTICE DE BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.  
PREPARE PAR..... MSDS Coordonnateur, (877-744-0751) ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.  
PREPARATION DATE ..... MAR02/10